



Procès verbal

COMMISSION DES CHAMPIONNATS Réunion du 03 mai 2023 - PV N°33

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne Marie - MM. COMBEAU Jean Jacques - DOUGNAC Daniel - NOVARO Marc - PLU Dominique

EXCUSE : M. RAIGNIER Christian

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV.2 des R.P. du District)

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 29-30 AVRIL ET 1^{er} MAI 2023

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 2

Poule A 50166.2 NONTRON ST PARDOUX 2 - TERRASSON

50188.2 PAYS DE L'EYRAUD - CHATEAU L'EVEQUE

Poule B 50279.2 RIBERAC 2 - PERIGORD NOIR

50280.2 LA ROCHE CHALAIS-PERIGORD CENTRE 2

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 50431.2 FENELON ESPERANCE - Ent. BASTIDE/FCPB 2

DEPARTEMENTAL 4

Poule A 50628.2 PERIGORD FOOT US 2 - CHAMPAGNAC DE BELAIR

LITIGES ET CONTENTIEUX

DEPARTEMENTAL 2

Poule A 50166.2 NONTRON ST PARDOUX 2 - TERRASSON USA

DEPARTEMENTAL 3

Poule C 50494.2 MONBAZILLAC SIGOULES 2 - MONTPON MENESPLET 3

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

DEPARTEMENTAL 2

Poule B 50280.2 LA ROCHE CHALAIS - PERIGORD CENTRE 2

FEUILLES DE MATCHS ENVOIS TARDIFS OU LETTRES TAXEES

DEPARTEMENTAL 3

50429.2 CONDAT SUR VEZERE

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et sont pénalisées d'un point au classement en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA.

FEMININES CHAMPIONNAT A 11

Poule A 55747.1 Ent. USPF NERAC

FEMININES A 8 1 DIVISION



Procès verbal

Poule A 53809.2 MEYRALS

CRITERIUM A 8

Poule A 55239.2 LA CHAPELLE FAUCHER 2

Ces clubs seront débités d'une amende de 30€ (1^{er} forfait).

DEPARTEMENTAL 4

Poule A 50625.2 EXCIDEUIL ST MEDARD 2

Poule B 51544.2 TERRASSON USA 2

Poule D 51153.2 GARDONNE

Ces clubs seront débités d'une amende de 120€ (forfait lors des 3 dernières journées de championnat)

FORFAIT GENERAL

L'équipe de MEYRALS 2 qui disputait le championnat DEPARTEMENTAL 3 POULE B est déclarée forfait général suite à 3 forfaits. En conséquence, les matchs que cette équipe devait encore disputer dans cette poule ne seront pas joués et les classements seront modifiés en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA. Ce club sera débité d'une amende de 120€ (forfait lors des 3 dernières journées de championnat).

L'équipe de LA ROCHE CHALAIS 2 qui disputait le championnat DEPARTEMENTAL 4 POULE E est déclarée forfait général suite à 3 forfaits. En conséquence, les matchs que cette équipe devait encore disputer dans cette poule ne seront pas joués et les classements seront modifiés en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA. Ce club sera débité d'une amende de 120€ (forfait lors des 3 dernières journées de championnat).

DIVERS

Les ½ finales des championnats Départemental 3 et Départemental 4 se joueront **le dimanche 04 juin 2023** (décision du Comité de Direction du 02 mai 2023).

Le Championnat Départemental 4 comptant 5 poules, une des ½ finales sera une triangulaire.